

COMPTE-RENDU

Objet	CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DECEMBRE 2016		
Date	18 décembre 2016	Auteur	Marc ETARD

Participaient à cette réunion :

Daniel BODEREAU	Edith ETARD
Nathalie BOUYSSI	Marc ETARD
Bernard BOY	Marie MARTIN
Serge BUTEL	Evelyne MARTY

Le Président reprend l'ordre du jour transmis aux participants dans les conditions prévues.

I. Points sur les activités

Le tour de table des animateurs des différents groupes fait apparaître la nécessité de préciser les responsabilités de l'animateur au cours de la sortie et les obligations des participants. Ces points sont traités dans le Règlement Intérieur mais au milieu d'un ensemble de développements concernant d'autres domaines. Il s'ensuit que le Règlement Intérieur n'a pas le niveau d'opérationnalité souhaitable pour être appliqué avec efficacité.

Marc est chargé de rédiger une synthèse (un recto verso) des instructions contenues dans le Règlement Intérieur et relative à l'organisation et à la conduite des sorties. Dans un premier temps, ce document sera validé lors du Conseil d'Administration Exceptionnel du 7 février 2017. Dans un second temps, il sera signé pour accord par l'ensemble des adhérents de l'association.

Le point sur les activités est fait chaque trimestre lors du Conseil d'Administration. Il est souhaitable qu'un volet chiffré accompagne le volet descriptif. Il est aussi important que le volet prospectif soit présent. En conséquence, le point sur les activités fait par les différents responsables devra comporter :

- les indicateurs chiffrés suivants : nombre de sortie, nombre de participants moyen, nombre de kilomètre parcourus. D'autres indicateurs enrichiront ultérieurement ces indicateurs de base.
- le planning des sorties pour le trimestre à venir.

Afin de faciliter l'élaboration des statistiques demandées, Marc établira des tableaux de pointage standards pour chaque groupe.



II. Stratégie de développement de l'activité

Marc rappelle la décision qui a été prise lors du dernier Conseil d'Administration à savoir mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour augmenter le nombre des adhérents à l'association. Cette décision est en phase avec le Schéma Directeur de la fédération. Elle n'a pas à être remise en cause. Le point inscrit à l'ordre du jour vise seulement à consolider les propositions que font les administrateurs afin d'atteindre cet objectif.

Daniel propose d'intensifier la publicité en multipliant les supports : presse, site de la mairie, Syndicat d'initiative...D'autres partenaires éventuels sont évoqués comme la Communauté de communes.

Marc suggère de profiter des 70 ans de la FFRandonnée pour organiser une journée porte ouverte anniversaire où les activités de l'association seraient mises en avant au travers d'initiations : marche nordique, rando santé, randonnée douce ou sportive...Un repas en commun pourrait être envisagé. Un matraquage publicitaire devrait précéder cette journée qui servirait à relancer la marche nordique et à lancer la rando santé.

Le conseil est d'accord à l'unanimité sur ces 2 approches.

Le Conseil d'Administration confie à un groupe constitué de Nathalie, Serge et Evelyne le soin d'étudier les conditions d'organisations d'une journée porte ouverte. Ils rendront compte de leurs travaux lors de la réunion exceptionnelle du Conseil d'Administration qui aura lieu le 7 février avant les crêpes.

III. Projet Rando Santé

Ce projet a connu une accélération importante avec la proposition faite par la fédération de financer les initiatives portées par les associations pour développer la Rando Santé. Ce financement est une composante du Plan Solidaire de Développement voté par la fédération en 2016.

Marc a élaboré un dossier de demande de subvention pour former 2 animateurs de Rando Santé sachant que chaque animateur doit suivre un cycle assez long : module de base, formation d'animateur SA1, formation d'animateur Rando Santé. Ce cycle représente une dépense de 440 €. Une subvention de 1 100 € a été demandé à la fédération. Le dossier a été examiné le 15 décembre 2016 mais la décision n'est pas connue.

Marc a suivi la formation d'animateur Rando Santé en novembre 2016. Le club peut donc demander son habilitation à la pratique de cette activité. Auparavant, le Conseil d'administration doit formellement voter une décision allant dans ce sens.

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- décide que les POUMPILS MONTECHOIS vont demander leur habilitation Rando Santé à la Fédération Française de Randonnée

- accepte les candidatures de Rosette BOIS et Marie Noëlle CHAPILLON pour assurer l'animation de cette activité. Leur cycle de formation commencera dès que le club aura reçu un accord sur la demande de subvention sachant que les pré-inscriptions et inscriptions seront prises sans attendre cet accord.

- demande à Marc de réaliser les formalités nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

IV. Trousses de secours

Nathalie rend compte de ses travaux. La pharmacie du CANAL a fait la proposition la plus intéressante pour la fourniture des produits de premiers secours qui seront confiés à chaque responsable de groupe. : 100 € pour 5 trousse. Rappelons que Nathalie a déjà obtenu de la Croix Rouge qu'elle nous fournisse gratuitement les trousse. Une sixième trousse avec les produits sera nécessaire pour le groupe de Rando Santé quand il sera opérationnel.

Le conseil confie à Nathalie la gestion des trousse de premiers secours : ouverture d'un compte auprès de la pharmacie du CANAL, achat des produits, renouvellement quand ils sont périmés, remise aux responsables de groupe...

V. Identification des marcheurs

Nathalie rend compte de ses travaux de prospection. L'offre est peu abondante et les prix sont assez élevés. La polychromie est quasiment inaccessible ce qui rend l'impression du logo impossible. Les supports casquette et chasuble sont abandonnés. Reste le teeshirt. EUROPRINT propose les tarifs suivants en monocolore :

Teeshirt avec flocage dos	8,40 €	Teeshirt avec flocage dos et cœur	10,80 €
Teeshirt avec flocage dos et cœur en bicolore		14,50 €	

Le conseil confie à Nathalie le soin de :

- Négocier avec EURO PRINT la fourniture d'un exemplaire du teeshirt

-L'exposer lors de la journée des crêpes

-Envoyer un message à destination des adhérents pour enregistrer les candidats à l'achat.

Il décide aussi de financer 50% de l'achat de ces teeshirts.

VI. Marche Nordique

Marc rappelle les difficultés que rencontre le groupe avec l'absence pour blessure de ses 2 animateurs diplômés. Malgré ces absences, les sorties du lundi ont été maintenues. Serge BUTEL et Bernard BOY en assurent l'animation. Le développement de cette activité nécessite



la formation de 2 nouveaux animateurs. Bernard BOY a déjà été retenu lors du précédent conseil.

Sur proposition de Marc, le conseil confirme sa décision d'envoyer Bernard BOY à la formation d'animateur Marche Nordique et il désigne Serge BUTEL pour suivre aussi cette formation afin de devenir le second animateur dans cette discipline.

VII. Plan de formation

Marc présente l'état d'exécution du plan de formation. Ce plan distingue les dépenses qui sont engagées dans le cadre habituel du maintien en l'état et du développement de l'encadrement des POUMPILS MONTECHOIS (550 €) de celles qui sont imputables au projet de lancement d'une activité de Rando Santé. Ces dernières seront financées par la subvention sollicitée auprès de la fédération dans le cadre du Plan Solidaire de Développement (1 160 €).

Le tableau joint en annexe ne tient pas compte de la participation qu'apportera le Comité Départemental aux formations de maintien en l'état et de renforcement de l'encadrement des POUMPILS MONTECHOIS, de l'ordre de 110 €. Il n'intègre pas non plus les dépenses de déplacement qui dépendent des conditions de mise en œuvre de la formation : covoiturage, défiscalisation...

Le Conseil décide que chaque adhérent qui bénéficie d'une formation financée par les POUMPILS MONTECHOIS devra s'engager à animer des sorties pendant 3 ans. A défaut, sauf cas de force majeure, il devra rembourser le coût des formations dont il a bénéficié. Marc est chargé de préparer ce formulaire d'engagement.

Marc précise que les 3 marcheurs du groupe 2 qui suivent une initiation au GPS – Eliane QUADRINI, Jean Michel CONTRERAS, Roger SIBIEN - seront totalement opérationnels à la fin de l'année.

Le conseil

- valide le plan de formation en l'état*
- décide d'envoyer Jean Michel CONTRERAS à la formation d'animateur de niveau 1 (SA1)*
- rappelle sa précédente décision d'envoyer à la formation de baliseur Jean Michel CONTRERAS et Dominique POTELUNE*
- Confie à Marc la mise en œuvre de ces décisions.*



VIII. Candidatures au Comité Départemental

Bernard BOY, Serge BUTEL et Marc ETARD ont posé leur candidature pour être Administrateur du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre. Francine LECLERCQ est candidate au poste de vérificateur des comptes. Les élections sont prévues le 21 janvier 2017.

IX. Séjour à ROSAS.

Daniel fait le point sur la semaine de marche et de tourisme qu'il a organisé à ROSAS en Espagne en mars prochain. 20 adhérents se sont déjà inscrits. Les inscriptions sont encore ouvertes et les candidats sont invités à se faire connaître auprès de Daniel. Le programme des sorties est arrêté mais des modifications sont encore possible. Daniel envisage de revenir sur l'annulation de la journée de visite de la région des volcans.

X. Manifestations de convivialité

La galette des rois est prévue le 10 janvier et les crêpes le 7 février. Les 2 manifestations auront lieu dans la salle de réunion de la Mairie à partir de 15H30.

XI. Compte rendu de l'Assemblée Générale

Marc sollicite la validation du compte rendu de l'assemblée générale qu'il a réalisé et soumis par mail aux administrateurs.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale qu'a soumis Marc aux administrateurs par mail est validé à l'unanimité.

XII. Prochaines réunions

Une réunion exceptionnelle du Conseil aura lieu le 7 février avant les crêpes et la réunion trimestrielle aura lieu le 24 mars 2017 dans les conditions habituelles : salle de la Mairie, 14H.

Diffusion : Adhérents
Archives POUUMPLS